



Liberté de la presse :

Le dossier du numéro 4 de *l'éléphant junior*

Retrouvez ici le dossier publié dans le numéro 4 de l'éléphant junior :

- La grande BD-énigme qui retrace la genèse de la loi du 29 juillet 1881.
- L'âge d'or de la presse à la fin du XIX^e siècle.
- Pourquoi la liberté de la presse est-elle si importante ?

À VOS PLUMES, CITOYENS !

Pars à l'aventure avec les quatre héros de *l'éléphant junior* ! Ils auront bien besoin de ton aide pour venir à bout de leur mission.

SCÉNARIO ET DESSIN MATHIEU UGHETTI
COLORISATION MAKMA

ROBIN est inventif et rêveur. Il adore imaginer des histoires fantastiques pour les partager avec sa meilleure amie Zoé.

ZOÉ est curieuse et intrépide. Jamais à court d'idées pour résoudre les énigmes, elle est toujours prête pour l'aventure avec son meilleur ami Robin.

ELSA est la grande sœur de Zoé. Elle passe son temps à échanger avec ses amis sur les réseaux sociaux. Enfin... sauf quand le professeur Philéas débarque à l'improviste.

LE PROFESSEUR PHILÉAS

voyage à travers l'espace et le temps avec la lourde tâche de veiller au bon déroulement de l'histoire. Ce qui n'est pas si facile !

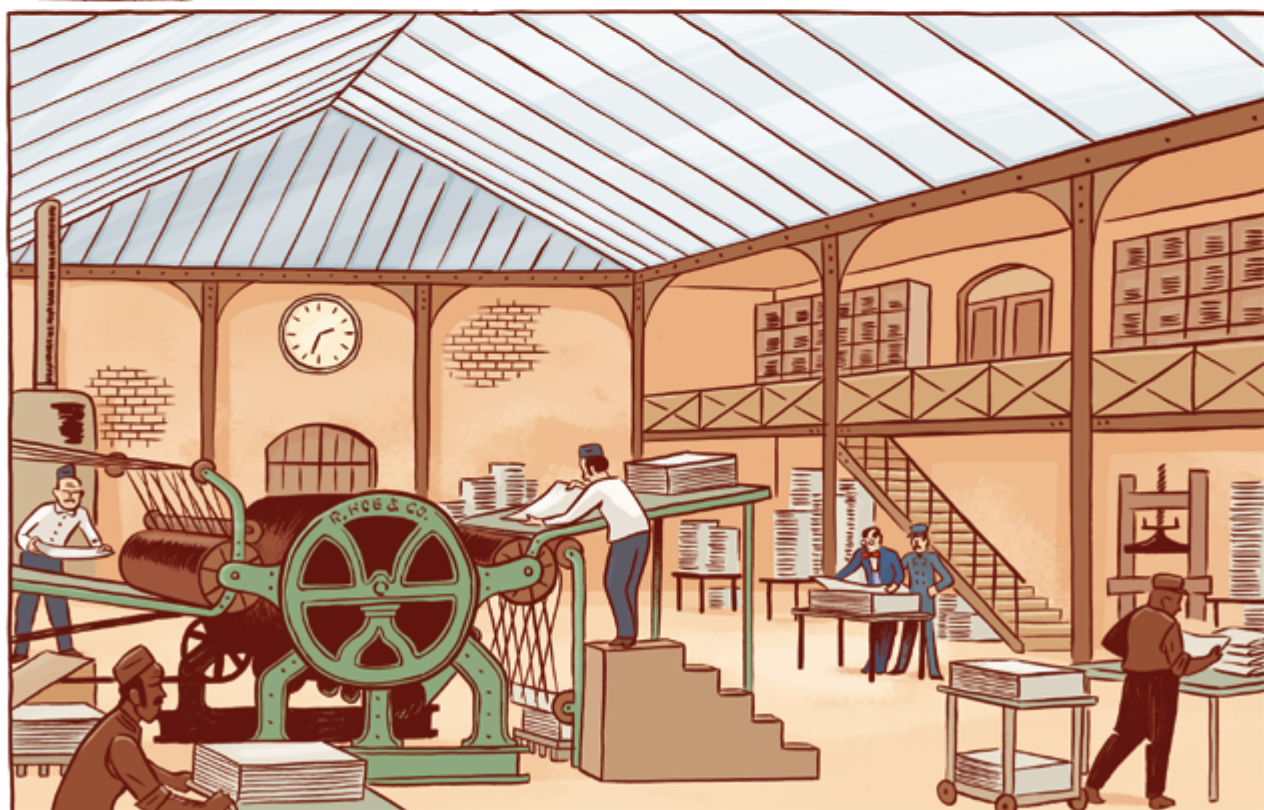
ÉNIGME ?
QUI SUIS-JE

Née sous l'Ancien Régime, je fus bannie à la Révolution, rétablie sous Napoléon. On me surnomma Anastasie. Qui suis-je ?

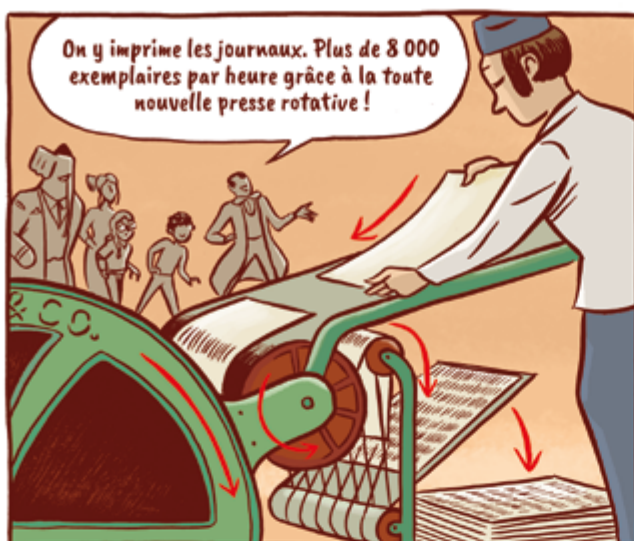
Pour résoudre cette énigme, lis attentivement la BD. Et rends-toi à la fin de l'histoire pour lever le mystère.





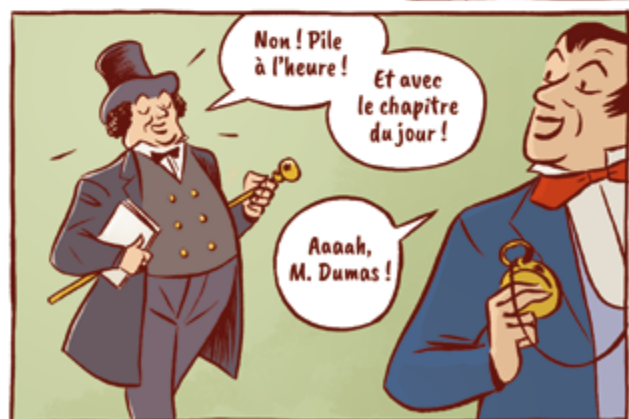








Malheureusement, les gravures sont compliquées à imprimer. Quand on fait un quotidien on n'a pas le temps.





5
points

ALPHABET MORSE

A ·—	N —·	Ê ····
B —···	O ———	Ë ···—
C —·—·	P —···	0 ————
D —···	Q —··—	1 —·——
E ·	R —···	2 ···—
F ····	S ···	3 ···—
G —···	T —	4 ···—
H ····	U —···	5 ·····
I ··	V —···	6 —····
J ———	W —···	7 —····
K —···	X —···	8 —····
L —···	Y —···	9 —····
M ———	Z —···	Point ·····

BONACIEUX ARRÊTÉ
ET SON JOURNAL
SUSPENDU

Mais c'est horrible !
Comment peut-on se faire
arrêter simplement en
écrivant des articles ?



Hélas... La presse n'a pas toujours
été libre. Nous sommes à l'époque
du Second Empire. L'empereur
Napoléon III* n'aime pas que l'on
critique sa politique.



Vite, il faut faire
quelque chose,
l'audience commence
dans 15 minutes !



Un peu plus tard...

Bien, si vous n'avez rien
à ajouter, M. Bonacieux,
je vais rendre mon verdict.

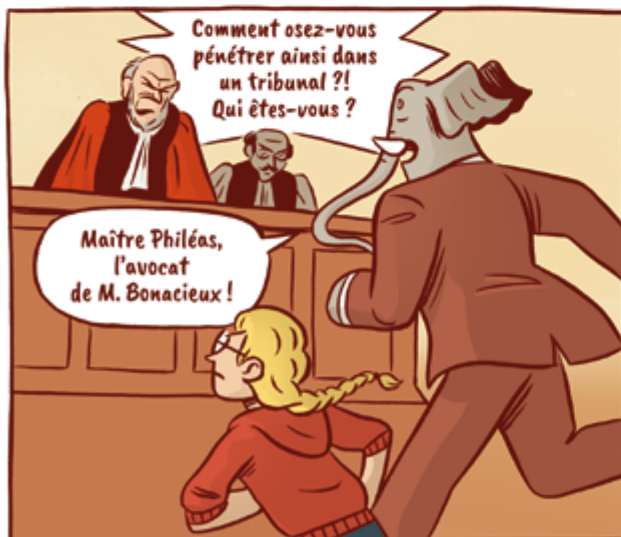


Attendez !



Comment osez-vous
pénétrer ainsi dans
un tribunal ?!
Qui êtes-vous ?

Maître Philéas,
l'avocat
de M. Bonacieux !



Excusez-nous pour ce retard !
Mais vous ne pouvez pas condamner
cet homme ni son journal !



* Napoléon III est le neveu de Napoléon Bonaparte.



JEU Aide Zoé et Robin à retrouver l'article en question !

ARTICLE 1
Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. [...]

ARTICLE 4
La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...]

ARTICLE 9
Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable [...]

ARTICLE 6
La loi est l'expression de la volonté générale. [...] Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. [...]

ARTICLE 11
La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement [...]

ARTICLE 16
Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

ARTICLE 10
Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

2 points

Ta réponse :





JEU

À quelle date nos héros doivent-ils se rendre pour assister à ce moment historique ?



2
points

Indice : le vote de la loi sur la liberté de la presse a lieu 26 ans jour pour jour après cette aventure.



* Émile de Girardin a participé à l'élaboration de la loi en tant que député, mais il est mort trois mois avant qu'elle ne soit votée.

Mathieu Ughetti

AS-TU TROUVÉ LA RÉPONSE À L'ÉNIGME ?

Les découvertes que tu as
faites dans cette aventure
vont t'y aider.

Complète cette grille de mots
fléchés ! Tu verras apparaître
dans le cadre rouge la réponse
à l'énigme mystérieuse posée
au début de la BD.



Émile de Girardin

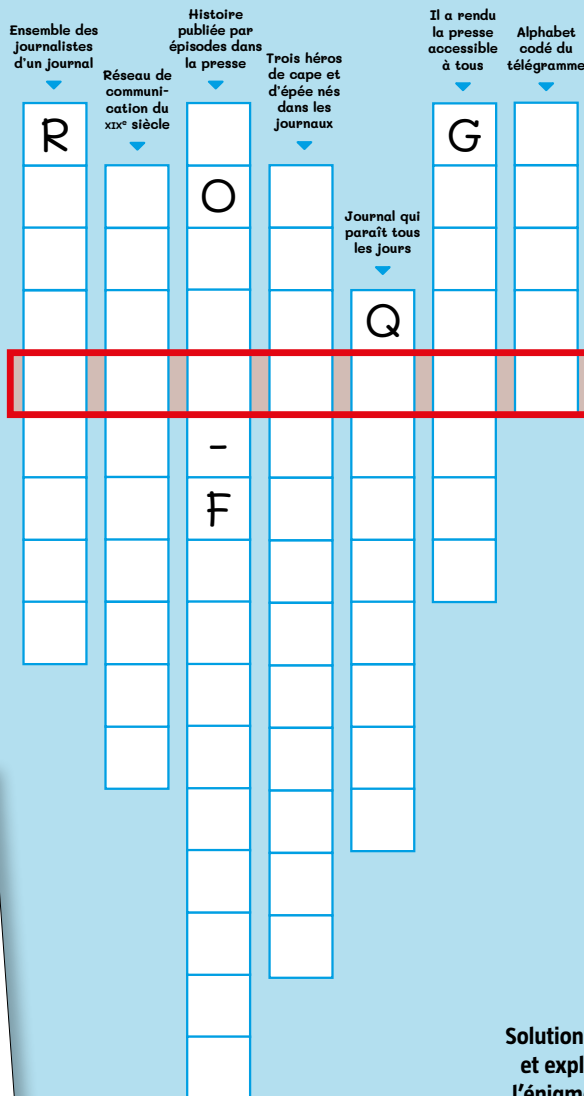
Émile de Girardin (1802-1881)
est un journaliste et homme
politique qui a révolutionné la
presse française au XIX^e siècle,
en lançant en 1836 le quotidien
La Presse. Sa grande idée ?
Vendre ce journal moitié moins
cher que ses concurrents grâce
à la publicité ! Il propose aussi
un contenu plus diversifié et
un « roman-feuilleton » qui
fidélise les lecteurs : on achète

La Presse non seulement pour
être informé, mais aussi pour
connaître la suite du roman !
Le journal paraît jusqu'en
1935, puis de façon irrégulière
jusqu'en 1952.
En tant que député, Émile
de Girardin est l'un des auteurs
de la loi qui instaure la liberté
de la presse. Mais il meurt
en 1881 juste avant que cette
loi ne soit votée.



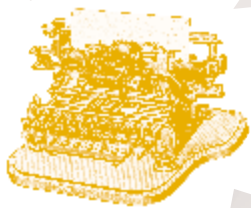
LE SAIS-TU ?

À cette époque,
les quotidiens
étaient vendus dans
les grandes villes
« à la criée », dans
la rue : des vendeurs
interpellaient les
passants en criant
les gros titres du
journal. Il suffisait de
s'arrêter, de donner
un peu de monnaie,
et on avait ainsi
l'édition du jour !



7
points

Solutions des jeux
et explication de
l'énigme page 63



À LA FIN DU XIX^E SIÈCLE, L'ÂGE D'OR DE LA PRESSE

PAR MARIE-LUCE LLORCA, PROFESSEURE AGRÉGÉE D'HISTOIRE.

De 1870 à 1914, la presse quotidienne connaît un succès sans égal ! De plus en plus de Français savent lire grâce à l'école obligatoire et s'intéressent à la vie politique agitée de la III^e République. Avec la loi de 1881, les journaux sont libres. Ils sont de moins en moins chers, et le chemin de fer les transporte dans toutes les régions.

L'AFFAIRE DREYFUS

En 1894, un officier français, le capitaine Dreyfus, est accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne et envoyé au bagne (une prison où les condamnés doivent travailler) en Guyane. Mais il est innocent et condamné uniquement parce qu'il est juif : une erreur judiciaire évidente ! Les journaux se déchangent. Certains sont « dreyfusards » (persuadés qu'il n'a rien fait), d'autres sont « antidreyfusards » (convaincus qu'il est traître). Le 13 janvier 1898, le célèbre écrivain Émile Zola dénonce cette injustice, en rédigeant son fracassant article « J'accuse... ! » Il est publié en une de *L'Aurore*, un journal progressiste dont le directeur est Clemenceau, un homme politique important. C'est un coup de tonnerre dans « l'Affaire » : les gens se précipitent pour acheter *L'Aurore* auprès des vendeurs de rue qui en écoulent plus de 200 000 exemplaires en une journée ! Ce n'est qu'en 1906 que le capitaine Dreyfus est réhabilité (déclaré officiellement innocent).



LE DRAME DE COURRIÈRES

Le 10 mars 1906 a lieu une des plus graves catastrophes minières de l'histoire : une explosion fait plus de 1 000 morts dans une mine de charbon près de Courrières, dans le nord de la France. Le tiers d'entre eux a moins de 18 ans, d'où une émotion très forte en France et dans le monde. C'est l'occasion de dénoncer les conditions de travail très dures des mineurs. Comme les photos sont difficiles à imprimer, les journaux publient des dessins. Celui-ci est très efficace : il montre

la violence de l'accident. *L'Assiette au Beurre* est une revue hebdomadaire qui critique les gens riches et puissants, et réclame un meilleur partage des richesses. Cela explique son nom : chaque Français devrait pouvoir se nourrir d'une « assiette au beurre ». Sa particularité est de publier des dessins en pleine page avec peu de texte, chose assez rare à l'époque. Plus de 200 dessinateurs y ont collaboré. Ils nous laissent un témoignage précieux !



© CARICADOC / LEEIMAGE



© LES ARTS DÉCORATIFS PARIS / JEAN THOLANCE / AXG-IMAGES

POUR LES ENFANTS AUSSI !

La presse pour les plus jeunes se développe aussi, car l'enfant est de plus en plus important. Mais attention : elle n'est achetée et lue que dans les familles les plus riches. Les enfants de paysans et d'ouvriers travaillent tôt (l'école est obligatoire jusqu'à 13 ans, mais les enfants aident généralement leurs parents avant cet âge, surtout à la campagne) et ils n'ont ni l'argent ni le temps pour la lecture ! Ce sont souvent les éditeurs de livres scolaires qui publient des revues, comme ici le *Saint-Nicolas*. Il s'agit d'apprendre en s'amusant : un peu les ancêtres de l'*éléphant junior* quoi !

SUITE PAGE 18 ►

UN ACCIDENT À PARIS

Le Petit Journal est l'un des journaux les plus populaires. Il ne parle jamais de politique, mais des faits divers de la vie quotidienne : accidents, crimes, cambriolages, histoires de voisinage. L'amour, la vengeance, la peur, la jalousie y ont la première place. Ces histoires, illustrées d'un dessin, sont présentées comme sensationnelles, et souvent exagérées. Par exemple ici, où une automobile sème la terreur dans Paris ! À cette époque, on se déplace encore en calèche à cheval, les voitures sont rares et accusées des pires dégâts.



© AXG-IMAGES



POURQUOI LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EST-ELLE SI IMPORTANTE ?

LEXIQUE

Censure

Interdiction faite par un gouvernement de publier et de diffuser une information ou une opinion.

Démocratie

Pays où la population élit ses dirigeants et où les libertés existent.

Délit

Désobéissance à la loi moins grave qu'un crime.

T'en souviens-tu ? En novembre 2020, de nombreuses manifestations ont eu lieu partout en France à cause d'un projet de loi qui voulait interdire la diffusion malveillante d'images de policiers. L'ensemble des médias ont protesté, jugeant que ce projet portait atteinte à la liberté de la presse et remettait en cause la loi de 1881. Le gouvernement s'est alors engagé à réécrire son texte.

De quoi s'agit-il ? En 1881, une loi mettant en place la liberté de la presse (et donc la liberté d'informer) est adoptée par la III^e République. C'est le résultat d'une longue lutte. Après des années de contrôle du pouvoir sur ce qui est publié et diffusé, la Révolution française, en 1789, a certes proclamé « la libre communication des pensées et des opinions ». Souviens-toi

tu as aidé Zoé et Robin à le chercher, pour sauver Bonacieux : c'est l'article 11. Mais cela n'a pas duré bien longtemps ! En 1800, Napoléon n'autorise qu'un seul journal. Et durant le XIX^e siècle, cette liberté est rétablie et supprimée plusieurs fois. Sous le Second Empire (Napoléon III), par exemple, les journaux peuvent être interdits parce que ce qu'ils écrivent ne plaît pas au pouvoir, comme tu l'as lu dans la bande dessinée « À vos plumes, citoyens ! »

UNE GARANTIE POUR LES JOURNALISTES

Il faut attendre le retour de la République pour qu'une loi garantissant la liberté de la presse soit enfin votée. Cette loi de 1881 a été suspendue pendant la Première Guerre mondiale et sous l'occupation allemande entre 1940 et 1944 (lire pages 20-23), car les gouvernements en place ont alors voulu contrôler ce que pensait la population. Mais elle est toujours valable



À Toulouse, en novembre dernier, un manifestant dénonce le risque que l'article 24 du projet de loi du gouvernement fait peser sur la loi de 1881.

©FRED SCHEIBER/SIPA

JEU

4
points

LA BLAGUE DE PHILÉAS

Philéas est vraiment
un farceur. Il a effacé
des mots de ce texte
qui contient pourtant
une info très importante !
Reconstitue le texte :

Tu l'as lu dans la _____ ,
la loi sur la _____
de la _____ a été votée
le _____ juillet _____ .

Pourtant, on parle toujours
de la _____ du 29 juillet 1881 !
Pourquoi ?

Parce que la _____ a été
promulguée le 29 _____
par le président de
la _____
de l'époque, Jules Grévy.



© LAURENCE FOULIE-LEEMAGE

aujourd'hui, plus de cent ans après ! Elle garantit aux journalistes le droit d'informer les citoyens sur le sujet de leur choix sans censure*. Elle permet donc aux différentes opinions de s'exprimer. Les journaux, la radio et la télévision, bref ce qu'on appelle les « médias », sont libres de commenter et de critiquer. C'est indispensable dans une démocratie* où débattre est essentiel !

UN DROIT POUR TOUS

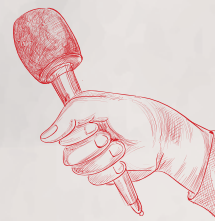
Mais attention ! Les journalistes ne peuvent pas dire ou écrire n'importe quoi : il leur est interdit de raconter des mensonges, d'injurier une personne, de porter atteinte à sa vie privée ou d'encourager les crimes ou les délits*.

Cette liberté est précieuse et nous paraît évidente, mais elle est aujourd'hui interdite dans 15 pays, et malmenée dans une centaine d'autres, selon l'association Reporters sans frontières. Par exemple,

en Asie, la Chine et la Corée du Nord contrôlent tout ce qui est publié. De même que l'Arabie saoudite et l'Iran au Moyen-Orient. Ces gouvernements n'autorisent que les enquêtes et reportages qui leur plaisent, et ils coupent ou limitent Internet. Ils manipulent ainsi les habitants de leur pays. Et si ceux-ci arrivent parfois à accéder à des informations, malheur à eux : ils finissent souvent derrière les barreaux !

Dans ces pays où il n'y a pas de liberté de la presse, le pouvoir en place n'hésite pas à s'en prendre aux journalistes pour les empêcher de faire leur travail. En 2020, 50 journalistes ont été tués et presque 400 sont en prison, simplement pour avoir exercé leur métier.

Une presse libre permet aux gens d'un pays d'être bien informés, et donc d'être eux-mêmes libres. On peut être heureux de vivre dans un pays qui garantit ce droit, et il faut tout faire pour le préserver ! ●



RÉPONSES AUX JEUX

Tu as fait tous les jeux, ou simplement une partie d'entre eux ?
Calcule ton score pour évaluer ta culture d'éléphanteau !



La BD-énigme

Pages 2-15 ___/16

JEU 1 ___/5

L'alphabet morse

Il faut lire : Bonacieux arrêté et son journal suspendu pour avoir critiqué le pouvoir. Procès à 15 h.

JEU 2 ___/2

La Déclaration des droits de l'homme

C'est l'article 11.

JEU 3 ___/2

Trouver la date

Il s'agit du 21 juillet 1881.

JEU 4 ___/7

Les mots fléchés

Rédaction. Télégraphe. Roman-feuilleton.
Mousquetaires. Quotidien. Girardin. Morse.

La réponse à l'énigme est censure. Il s'agit du contrôle exercé par un pouvoir politique ou religieux sur des journaux, livres, spectacles...

Le dossier de la BD

Pages 16-19

LA BLAGUE DE PHILÉAS ___/4

Tu l'as lu dans la BD, la loi sur la liberté de la presse a été votée le 21 juillet 1881. Pourtant, on parle de la loi du 29 juillet 1881! Pourquoi ? Parce que la loi a été promulguée le 29 juillet par le président de la République de l'époque, Jules Grévy.